

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

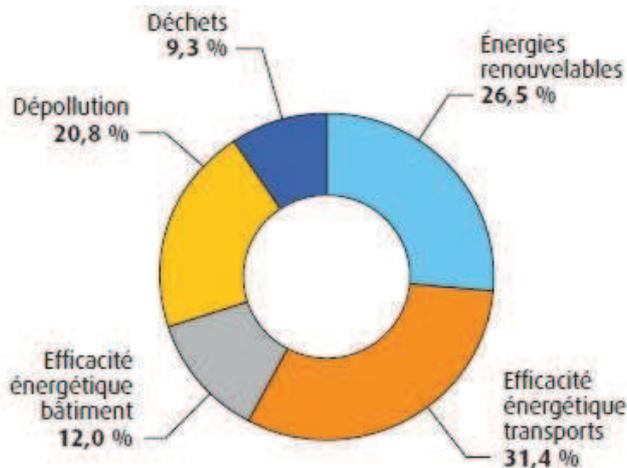
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

**La croissance économique nuit-elle
nécessairement à la préservation de
l'environnement ?**

DOCUMENT 1

**Répartition des demandes de brevets publiées
dans le domaine de l'éco-innovation¹ auprès de l'INPI² en
2011**



Source : INPI, 2014.

1. Innovation dans le domaine de l'écologie et l'environnement.
2. INPI : Institut National de la Propriété Industrielle.

DOCUMENT 2

Évolution des émissions de CO₂¹ dans le monde (en mégatonnes² et en %)

	1990	2011	2012	Part 2012 (en %)	Évolution (en %) 2011-2012	Évolution (en %) 1990-2012
Amérique du Nord	5 562	6 258	6 044	19,0	- 3,4	8,7
dont : <i>Canada</i>	428	537	534	1,7	- 0,5	24,6
<i>États-Unis</i>	4 869	5 288	5 074	16,0	- 4,1	4,2
Amérique Latine	608	1 164	1 225	3,9	5,3	101,5
dont : <i>Brésil</i>	192	408	440	1,4	7,9	128,8
Europe et ex-URSS	7 931	6 472	6 449	20,3	- 0,4	- 18,7
dont : <i>UE³ à 28</i>	4 068	3 548	3 505	11,0	- 1,2	- 13,8
- Ex-UE à 15	3 083	2 840	2 827	8,9	- 0,5	- 8,3
- 13 nouveaux États membres	985	707	678	2,1	- 4,2	- 31,2
dont : <i>Russie</i>	2 179	1 653	1 659	5,2	0,4	- 23,9
Afrique	545	978	1 032	3,3	5,6	89,4
Moyen-Orient	583	1 646	1 720	5,4	4,5	194,9
Extrême-Orient	4 842	13 276	13 766	43,4	3,7	184,3
dont : <i>Chine</i>	2 278	8 000	8 251	26,0	3,1	262,2
<i>Corée du Sud</i>	229	590	593	1,9	0,5	158,6
<i>Inde</i>	580	1 829	1 954	6,2	6,8	236,6
<i>Japon</i>	1 057	1 183	1 223	3,9	3,4	15,8
Océanie	283	419	418	1,3	- 0,1	48,0
Soutes internationales maritimes et aériennes⁴	620	1 133	1 080	3,4	- 4,7	74,3
Monde	20 974	31 345	31 734	100	1,2	51,3

Source : Repères - Chiffres clés du climat France et Monde,
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2015.

1. Le CO₂ est un gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique.
2. Une mégatonne correspond à un million de tonnes.
3. UE : Union européenne.
4. Les émissions des soutes internationales maritimes et aériennes sont exclues des totaux nationaux car elles correspondent aux émissions des navires et des avions utilisés pour les transports internationaux.

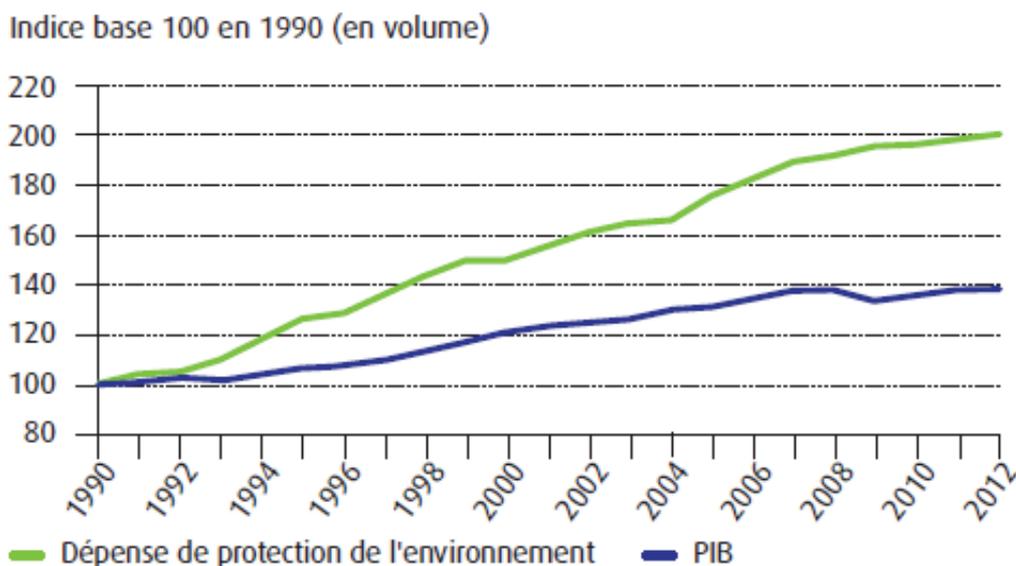
DOCUMENT 3

En 2008, les captures totales de thons et thonidés se chiffraient à 6,3 millions de tonnes. Les captures des principales espèces vendues sur le marché – germon, thon obèse, thon rouge (trois espèces), bonite et thon à nageoire jaune – s'élevaient à 4,2 millions de tonnes [...]. La plupart des 23 stocks de thons sont, à peu de chose près, pleinement exploités (peut-être jusqu'à 60 pour cent des stocks), d'autres sont surexploités ou épuisés (jusqu'à 35 pour cent peut-être), et quelques stocks seulement semblent sous-exploités (stocks de bonites, principalement). [...] À long terme, la demande très soutenue de thon et la surcapacité des flottes de pêche au thon devraient déboucher sur une nouvelle détérioration de l'état des stocks de thons (et par conséquent des captures) si on n'améliore pas la gestion de ces stocks.

Source : *Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*,
FAO, 2010.

DOCUMENT 4

Évolution de la dépense de protection de l'environnement et du PIB



Note : les dépenses prises en compte incluent les actions d'amélioration de l'environnement, les actions de prévention ou d'évitement de dommages environnementaux potentiels, et les actions de réduction ou de réparation de dommages constatés.

Source : INSEE et SOeS (service statistique du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie), 2014.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez que le facteur capital est source de croissance économique. (3 points)
2. Quel est le rôle du capital culturel dans la mobilité sociale ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez l'évolution des inégalités de fréquentation du théâtre en France.

Évolution de la fréquentation du théâtre en France

SONT ALLÉSAU THEATRE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (en %)					
	1973	1981	1988	1997	2008
Sur 100 Français de 15 ans et plus					
ENSEMBLE	12	10	14	16	19
Hommes	12	9	14	16	18
Femmes	12	11	13	16	19
15-24 ans	17	11	17	24	28
25-39 ans	15	15	15	15	17
40-59 ans	9	8	14	17	18
60 ans et plus	9	6	9	10	16
Agriculteurs	4	4	5	5	10
Patrons de l'industrie et du commerce ¹	16	11	15	11	21
Cadres supérieurs et professions libérales	39	29	40	44	44
Cadres moyens ²	30	21	21	23	27
Employés	11	11	14	14	15
Ouvriers qualifiés	7	7	7	9	11
Ouvriers non qualifiés	5	5	7	10	8
Retraités	9	7	9	10	16
Autres	21	10	11	22	12
Communes de moins de 20 000 habitants	7	5	10	9	12
Communes de 20 000 à 100 000 habitants	13	7	10	17	18
Communes de plus de 100 000 habitants	15	11	15	16	19
Banlieue parisienne	19	23	24	25	28
Paris <i>intra muros</i>	43	39	43	48	56

Source : *Enquêtes Pratiques culturelles des Français*, Ministère de la culture et de la communication, 1973-2008.

1. Ancienne nomenclature de l'Insee jusqu'en 1982, correspondant approximativement aux artisans, commerçants, chefs d'entreprise.
2. Ancienne nomenclature de l'Insee jusqu'en 1982, correspondant approximativement aux professions intermédiaires.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la segmentation du marché du travail met en cause le fonctionnement de ce marché.

DOCUMENT 1

Les théories de la segmentation du marché du travail remettent en cause l'unicité et l'homogénéité du marché du travail, hypothèses affirmées par le modèle néoclassique. Suite aux travaux de P. Doeringer et M. Piore¹ [...], des économistes proposent de différencier deux marchés du travail : un marché primaire dans lequel les emplois sont stables, bien rémunérés, bien défendus par les syndicats, avec des possibilités de promotion et des conditions de travail satisfaisantes et un marché secondaire dans lequel les emplois sont précaires, mal rémunérés, peu défendus par les syndicats, offrant peu de promotion et avec des conditions de travail difficiles. Seul le marché secondaire correspond au modèle [...] néoclassique : le salaire y est déterminé par la confrontation de l'offre et de la demande. Sur le marché primaire, le salaire n'est pas une variable d'ajustement, les entreprises détenant leurs propres règles quant à la fixation des salaires, les conditions d'embauche ou la promotion interne. Ces deux marchés sont relativement étanches, certains travailleurs se trouvant enfermés dans le marché secondaire, sans parvenir à obtenir un emploi dans le secteur primaire. Les théories récentes du marché du travail, en particulier les théories du salaire d'efficacité [...] donnent des fondements au rationnement² de l'emploi dans le secteur primaire, au différentiel de salaire entre les deux secteurs et à la persistance du chômage. Par exemple, il peut être dans l'intérêt de l'entreprise de constituer un marché interne³ de la main-d'œuvre où elle mène une politique salariale incitative (salaire d'efficacité) pour motiver ses salariés qualifiés à être productifs et pour les dissuader de chercher un emploi ailleurs. [...]

On peut déduire de ces analyses l'hypothèse de l'existence d'un chômage de file d'attente dû aux difficultés d'insertion sur le marché primaire. Certains demandeurs d'emploi préfèrent attendre de trouver un emploi sur le marché primaire plutôt que d'en accepter un sur le marché secondaire où ils risquent d'être enfermés.

Source : *Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain*, sous la direction de Pierre-André CORPRON, 2013.

1. Économistes américains.
2. Manque.
3. Marché interne : marché primaire.

DOCUMENT 2

Type de contrat de travail selon les caractéristiques des salariés en 2012 (en %)

	CDI ¹	Intérim	CDD ² y compris apprentis
Ensemble	86,9	2,8	10,3
Sexe			
Homme	87,3	3,6	9,1
Femme	86,5	1,8	11,7
Âge			
De 15 à 24 ans	49,7	7,3	43,0
De 25 à 49 ans	90,0	2,7	7,3
50 ans ou plus	93,8	1,1	5,1
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres et professions intellectuelles supérieures	94,3	0,3	5,4
Professions intermédiaires	90,3	1,2	8,5
Employés qualifiés	86,3	1,2	12,5
Employés non qualifiés	84,3	1,1	14,6
Ouvriers qualifiés	87,4	5,2	7,4
Ouvriers non qualifiés	68,9	11,2	19,9

Source : *Enquête Emploi 2012*, calculs Dares,

INSEE.

Lecture : parmi les salariés de 15 à 24 ans, 49,7 % sont titulaires d'un emploi en CDI, 7,3% sont intérimaires et 43% sont titulaires d'un emploi en CDD en 2012.

Champ : salariés hors fonction publique ; France métropolitaine.

1. Contrats à Durée Indéterminée.
2. Contrats à Durée Déterminée.

DOCUMENT 3

Salaire mensuel net médian (en euros) selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale et écarts homme-femme (en %)

	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	Brevet, CEP* et sans-diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans					
Hommes	2 050	1 520	1 350	1 240	1 500
Femmes	1 700	1 470	1 270	1 140	1 440
Écart de salaire H/F (en %)	20,6	3,4	6,3	8,8	4,2
Sortis depuis 5 à 10 ans					
Hommes	2 370	1 800	1 590	1 360	1 700
Femmes	1 950	1 650	1 340	1 220	1 590
Écart de salaire H/F (en %)	21,5	9,1	18,7	11,5	6,9
Sortis depuis 11 ans ou plus					
Hommes	3 220	2 400	2 000	1 610	1 930
Femmes	2 330	2 000	1 630	1 380	1 650
Écart de salaire H/F (en %)	38,2	20,0	22,7	16,7	17,0

Source : *Enquête Emploi*, INSEE, 2012.

Champ : personnes en emploi à temps complet en 2012 ; France métropolitaine.

* Certificat d'Études Primaires : ancien diplôme délivré à la sortie de l'école primaire.